

SEANCE du 4 juin 2014

Date de la convocation : 28/05/2014- Date d'affichage : 28/05/2014

L'an deux mil quatorze et le quatre juin à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame BEGUET Marie Jeanne.

Présents : Marie Jeanne BEGUET ; Roger CHORIER ; Gérard PORRETTI ; Gérard ALCINDOR ; Chantal PESTEL ; Béatrice BERTHET ; Carole DEMANGE ; Joaquim CARVALHO ; Robin CROLAS ; Pierre IOPPOLO ; Isabel RUIZ ;

A été nommé secrétaire : Béatrice BERTHET

Pouvoirs : Gilles CREMET à Gérard PORRETTI ; Graziella PIRO à Isabel RUIZ

Absents : Isabelle BONNAMOUR ; Christelle SEVE

Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 6 mai 2014

Compte-rendu adopté par 14 voix pour et 1 abstention

Jurys de cour d'assises 2015

Madame le Maire explique que comme chaque année, il convient de désigner des jurés d'assises. La population de Civrieux comptant 1 439 habitants, il faut tirer au sort 3 personnes sur la liste électorale (commune de plus de 1 300 habitants) et communiquer cette liste au greffe de la cour d'appel avant le 30 juin 2014.

Le Conseil Municipal tire au sort les personnes suivantes :

- SEVENO Serge Louis Marie
Domicilié 17, impasse du Lavoir 01390 CIVRIEUX
Né le 17 juillet 1963 à VANNES (56000)
- SORIA Julien,
Domicilié 64, allée du Clapier 01390 CIVRIEUX
Né le 8 septembre 1980 à RILLIEUX-LA-PAPE (69140)
- CUZEL Jean-Louis
Domicilié 498 C, chemin de l'étang dent 01390 CIVRIEUX
Né le 7 novembre 1950 à LYON (69000)

Subvention d'équilibre au CCAS 2014

Madame le Maire indique qu'après construction de son budget, le CCAS a sollicité de la commune une subvention d'équilibre de 4 000 € pour l'année 2014. Ces crédits ont été prévus dans le budget de la commune, mais la trésorerie souhaite que la commune formalise son accord par une délibération spécifique.

Mme le Maire propose de fixer le montant de la subvention allouée au C.C.A.S. pour l'année 2014.

Le Conseil municipal écoute l'exposé et, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- de verser au CCAS une subvention de 4 000 € pour l'année 2014.

Convention pour alimentation Gaz des Floralies

- VU le projet de convention proposé par GrDF ;

Madame le Maire explique que GrDF va construire une conduite de gaz sur des parcelles appartenant à la Commune pour alimenter Le Domaine des Églantines, Les Floralies au lieu-dit La Courge. Par convention, il convient donc d'accepter une servitude de passage en souterrain d'une conduite PEHD GAZ 4 Bars sur une longueur de 12 mètres environ.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention.

Le Conseil municipal écoute l'exposé et, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la création d'une servitude de passage en souterrain d'une conduite PEHD GAZ 4 Bars sur une longueur de 12 mètres au lieu-dit La Courge
- AUTORISE Madame le Maire à prendre toute décision et signer la convention de servitude avec GrDF.

Convention pour alimentation électrique entre le S.I.E.A. et Impact Immobilier

- VU le projet de convention proposé par le SIEA ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention.

Le Conseil municipal écoute l'exposé et, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la création d'une servitude de passage
- AUTORISE Madame le Maire à prendre toute décision et signer la convention de servitude avec le S.I.E.A. et Impact Immobilier.

Informations diverses

- Élections des délégués aux élections sénatoriales : le conseil prévoit une réunion du conseil municipal le vendredi 20 juin 2014 à 7h30

- AG des syndicats intercommunaux :
 - Syndicat hydraulique : AG du 3 juin 2014
 - SMICTOM : Claude MONTESSUIT est réélu président
 - S.I.E.P. Dombes Saône : Mme BEGUET est réélue Présidente
 - C.D.D.R.A.
 - SCOT
- Compte-rendu de l'enquête de recensement INSEE : 520 adresses d'habitation ; 562 adresses principales ; 588 logements au total, pour une population d'environ 1600 habitants
- Information jumelage : voyage en Italie prévu en octobre ou novembre, des dates et des tarifs seront proposés à la population
- Fête de la musique prévue le 21 juin